

Communiqué de presse

Informations aux usagers du pont sur le Cher entre Bourré et Angé

Le conseil général de Loir-et-Cher engage des travaux de rénovation du pont sur le Cher, sur la route départementale (RD) 158, entre les communes de Bourré et d'Angé. Ces travaux démarrent fin mars (le 25 ou le 31) et dureront deux mois et demi, soit un achèvement prévu à la mi-juin.

L'objectif des travaux est d'augmenter le tonnage autorisé, qui passe de 3,5 tonnes à 10 tonnes. Ils consistent principalement à épaissir les poutres parapet de l'ouvrage grâce à du béton projeté, à réaliser une nouvelle étanchéité de l'ouvrage ainsi que les couches de roulement. L'entreprise Veyer S A S est chargée de la réalisation des travaux.

→ La circulation des véhicules sera interdite sur le pont durant la période des travaux. Les véhicules seront déviés dans les deux sens de circulation par les communes de Faverolles sur-Cher et Montrichard depuis les RD 976 et 176.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr